



## Conseil économique et social

Distr. générale  
9 novembre 2016  
Français  
Original : anglais

---

### Commission de la condition de la femme

Soixante et unième session

13-24 mars 2017

Suite donnée à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes et à la vingt-troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale intitulée « Les femmes en l'an 2000 : égalité entre les sexes, développement et paix pour le XXI<sup>e</sup> siècle »

### **Déclaration présentée par l'Association internationale des femmes médecins, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social\***

Le Secrétaire général a reçu la déclaration ci-après, dont le texte est distribué conformément aux paragraphes 36 et 37 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

---

\* Le présent document n'a pas fait l'objet d'une relecture sur le fond par les services d'édition.



## Déclaration

L'Association internationale des femmes médecins est une organisation non gouvernementale internationale dont les membres sont des femmes médecins provenant de plus de 70 pays. Fondée en 1919, elle s'est notamment donné pour mission d'améliorer l'état de santé des communautés dans lesquelles travaillent ses membres, en particulier la santé des femmes et des enfants de ces communautés. L'Association internationale des femmes médecins a le statut de catégorie II auprès du Conseil économique et social de l'Organisation des Nations Unies et entretient des relations officielles avec l'Organisation mondiale de la Santé.

Actuellement, sa Présidente est le docteur Bettina Pfliederer, de nationalité allemande. L'Association mène des activités dans huit régions du monde, chacune de ces régions étant représentée par une Vice-Présidente. Tous les trois ans, elle organise une réunion internationale. La prochaine, qui se tiendra à New York en 2019, marquera le centième anniversaire de l'Association. Entre les réunions triennales, chaque région organise un congrès régional.

En 2002, l'Association internationale des femmes médecins a montré la voie en rédigeant un manuel de formation sur la prise en compte des sexes dans le secteur de la santé à l'intention des médecins et d'autres professionnels de la santé. Les thèmes abordés dans ce manuel, à savoir le sexe, le genre, la sexualité, les rôles des deux sexes et l'équité entre les sexes, sont tous pertinents quand il est question de la violence exercée à l'égard des femmes. L'Association internationale des femmes médecins a mis au point un module en ligne concernant la violence à caractère sexiste à l'intention des professionnels des soins de santé; ce module peut être consulté à l'adresse <http://mwia.net/mwia-training-module-violence/>.

L'Association est très sensible à la thématique prioritaire de «l'autonomisation économique des femmes dans le monde du travail en mutation». En plus de prodiguer des soins attentionnés à leurs patients, certains médecins membres possèdent de petites entreprises, ce qui leur permet d'embaucher de nombreuses femmes. Les organisations membres de l'Association offrent des services d'encadrement aux femmes médecins afin de leur permettre de gérer plus efficacement leurs entreprises. En outre, le fait de prendre en charge des patientes et de les aider à rester en bonne santé contribue à l'autonomisation économique des femmes, car elles peuvent ainsi continuer à être des membres productifs de la société. Avec la maladie, la capacité de travailler diminue, et l'autonomisation économique et l'indépendance financière ne tardent pas à en pâtir.

Le thème de l'évaluation «Difficultés rencontrées et résultats obtenus dans la mise en œuvre des objectifs du Millénaire pour le développement en faveur des femmes et des filles» (conclusions concertées de la cinquante-huitième session) est au cœur des travaux de l'Association. L'objectif 3 du Millénaire pour le développement et l'objectif 5 de développement durable favorisent l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, que visent aussi les travaux menés actuellement par l'Association internationale des femmes médecins. Du point de vue des objectifs du Millénaire pour le développement 4 (réduction de la mortalité infantile) et 5 (améliorer la santé maternelle), l'Association travaille à tous les niveaux, de la prestation de soins de santé à ces populations sur le terrain jusqu'à l'élaboration de politiques. L'un des objectifs de l'Association internationale des

femmes médecins est d'améliorer la santé de tous dans les communautés où nous vivons, conformément à l'objectif 3 de développement durable.

L'Association internationale des femmes médecins sera bien représentée à la soixante et unième session de la Commission de la condition de la femme en mars 2017, et proposera une manifestation parallèle axée sur les thèmes prioritaires et les thèmes examinés. Nous nous félicitons de bénéficier du statut de catégorie II auprès du Conseil économique et social de l'Organisation des Nations Unies et de collaborer avec d'autres acteurs sur la question des femmes, de leur santé, de leur indépendance économique et de leur autonomisation.

---